COMMUNIQUE DE PRESSE du 15 juin 2020

Les salariés de Tarbes Industry exigent des garanties pour assurer un avenir industriel à leur entreprise.

Les salariés de Tarbes Industry ont alerté Mme la Ministre des Armées le 28 mai 2020 sur leur situation et celle de leur entreprise.

En effet, l'ancien site Vallourec-Altifort de Tarbes a été racheté le 10 janvier 2020 par M. Franck Supplisson pour le prix de 1000 € à la barre du tribunal de commerce de Paris contre l'avis du Procureur de la République qui avait souligné l'absence de garanties apportées par le repreneur de l'entreprise.

Ce dernier a fait l'objet de plusieurs articles de presse récents (Médiapart des11 et 19 mai 2020) qui révèlent une stratégie de reprise d'entreprises reposant sur un même schéma (mise de fonds minimale, intervention des pouvoirs publics, opération immobilière etc…) n'apportant pas de réelles garanties de développement industriel.

Les représentants des salariés avaient également fait état lors de l'audience de leurs réserves au regard de l'absence d'implication financière de M. Supplisson et de projet industriel.
En dépit des marchés attribués par le groupe Nexter sur deux ans, ces inquiétudes perdurent, l'entreprise ayant été dans l'obligation de recourir à un prêt garanti par l'Etat pour assumer ses charges courantes et notamment salariales.

C'est ce qui nous amené à saisir Mme la Ministre des Armées.
Nous lui avons ainsi fait part de plusieurs faits qui font peser de notre point de vue un danger évident sur la pérennité de l'entreprise et le maintien de nos emplois :

- Niveau de l'acompte à la commande devant être versé par Nexter,
- Absence de certification pour la production de l'obus 120 EXPL,
- Absence d'investissements indispensables au développement de nouveaux produits,
- Absence d'accord sur l'immobilier avec la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées alors qu'il était présenté comme indispensable à la réalisation d'investissements de diversification,
- Interrogation sur la propriété immobilière du site et sa valeur (la propriété juridique du site semble être entre les mains du groupe Vallourec, valeur foncière estimée du bien estimée à 400 000 € , alors que le service France Domaine l'a estimée à 2 millions d'Euros, ce même foncier ayant été acquis par Vallourec pour le prix de 1,2 millions d'euros en 2007.)
- Non paiement des charges de l'entreprise et des fournisseurs en mai 2020 pour pouvoir assurer en partie les obligations salariales (absence de paiement des primes trimestrielles dues),
- Non respect du paiement de contrats de location.

Autant d'éléments qui, faute d'assise financière suffisante, font peser une incertitude totale quant à l'avenir de l'entreprise et qui ont provoqué le départ de 4 salariés portant nos effectifs à 24 dont seulement 12 travailleurs d'atelier.

Nous sommes également confrontés à la volonté du chef d'entreprise de ne pas respecter les termes des conditions de la reprise du personnel actées par le tribunal de commerce.

Nous ne pouvons pas accepter l'attitude actuelle de notre employeur qui ne nous donne pas de perspective d'avenir et entretient sciemment un climat de défiance à l'égard des représentants du personnel.

Après que le Ministère de la Défense ait étonnement annulé une première rencontre le 10 juin dernier, nous sommes reçus ce jour à 14 h 30 par M. le Préfet et serons en audioconférence avec le délégué interministériel aux restructurations d'entreprises (M. Marc Glita).

Nous attendons des pouvoirs publics, qui sont déjà intervenus pour soutenir le plan de reprise de M. Supplisson, qu'ils nous apportent des réponses et des garanties quant à notre avenir et celui de nos familles.

Les salariés de Tarbes Industry. L'Union Locale CGT de Tarbes.